

pas près de s'éteindre. A la grand'messe son oreille aurait été agréablement flattée par les délicieuses harmonies de la messe du second ton ; au moment du prône il aurait entendu le curé annoncer l'heure des vêpres, du catéchisme, de la réunion des dames de Sainte-Anne, publier les promesses de mariage, recommander les défunts aux prières ; puis présenter à ses fidèles, en termes délicats, Mgr l'archevêque de Montréal. Et après un tressaillement de l'auditoire, les sympathiques paroles du prélat seraient venues émouvoir son cœur. Je ne puis pas reproduire ici ce discours. Mais à coup sûr, les Canadiens de Woonsocket ne l'oublieront pas.

* * *

Les prêtres canadiens, dans l'intelligence qu'ils ont des besoins de leurs compatriotes, ne se contentent pas de construire des églises et de se livrer aux fonctions ordinaires du saint ministère : ils comprennent que pour conserver la foi il faut s'emparer des enfants afin de leur inculquer, dès la plus tendre jeunesse, l'amour de la religion, les pénétrer des enseignements chrétiens, les envelopper dans une atmosphère catholique, les protéger contre les influences néfastes du dehors. Ils tiennent aussi, et—qui oserait leur en faire un reproche ? — à ce que nos compatriotes, en apprenant la langue de leur pays d'adoption, n'oublient pas celle qu'ils ont apprise sur les genoux de leurs mères. Et pour cela il faut des écoles. Certes, aux Etats-Unis les écoles ne manquent pas : le gouvernement les sème à profusion ; mais dans ces institutions de l'Etat l'enseignement religieux est interdit, et notre belle langue française naturellement tient une petite place au programme. Nos prêtres savent que ce ne sont pas là les écoles qui conviennent à leurs fidèles, et au prix des plus grands sacrifices et des difficultés de toutes sortes ils travaillent à en établir d'autres.

Ces écoles que partout, dans la Nouvelle-Angleterre, on voit à côté des églises paroissiales, le curé lui-même doit voir à leur établissement et à leur soutien ; c'est lui qui doit trouver des instituteurs et les entretenir ; et cela doit se faire par souscriptions volontaires, prises dans la bourse de personnes qui ont à payer quand même pour